

Nature Propre en Hauts-de-France avec Picardie Nature !

Mis à jour le 9 juillet 2018

Picardie nature a été l'initiatrice il y a plus de 10 ans, de la démarche "Sentinelles de l'Environnement". Une démarche reprise maintenant dans plusieurs régions de France et dont l'objectif est de permettre à chaque citoyen de contribuer au respect de la réglementation et des lois sur l'environnement en signalant des infractions : destruction de milieux naturels, décharges illégales, rejets de polluants, constructions illicites...

Après quelques années de fonctionnement, le constat est sans appel : les observations de dépôts sauvages de déchets représentent à eux seuls la très large majorité des signalements, jusqu'à 80% des observations selon les années.

Une réalité très diverse... et pourtant mal connue

Qu'il s'agisse de déchets plastiques sur le bord d'une route, de déchets végétaux déposés en forêt, d'un matelas laissé à côté d'un point d'apport volontaire ou encore d'un tas de gravats déversé dans un chemin... le terme "dépôt sauvage" regroupe une grande diversité de situations.

C'est une réalité devant laquelle tout élu ou citoyen est un jour confronté. Outre l'impact visuel, qui nuit au cadre de vie et à l'attractivité des territoires, ces dépôts sauvages peuvent également porter atteinte à l'environnement selon la nature des déchets qu'ils contiennent. Le coût de leur gestion par les services concernés représente également une charge qui peut devenir exorbitante dans le cas de certains déchets spécifiques comme l'amiante.

Agir concrètement

Devant l'ampleur du phénomène, Picardie Nature a développé un programme spécifique pour mieux comprendre et lutter contre les dépôts sauvages de déchets : [Nature propre en Hauts-de-France](#).

Au cœur du projet, un observatoire régional accessible à tous et permettant à chacun de signaler facilement et en direct ses observations de dépôts sauvages de déchets. Nature Propre c'est aussi un site d'information à destination des élus et du grand public pour comprendre les réglementations et les moyens d'agir.

Accompagner les territoires, l'exemple du Douaisis

Si la problématique des dépôts sauvages de déchets concerne tout le monde, les causes à l'origine de ces phénomènes peuvent être extrêmement diverses et spécifiques selon les caractéristiques locales. C'est notamment le cas sur l'arrondissement de Douai où les élus ont constaté, ces dernières années, une recrudescence de dépôts sauvages. La Sous-préfecture de Douai, en lien avec le S3PI Hainaut-Cambrésis-Douais, a missionné Picardie Nature pour réaliser un diagnostic du territoire afin de mieux comprendre l'origine de ce phénomène et proposer un plan d'action pour l'endiguer.

L'objectif est désormais de déployer cette expertise technique sur d'autres territoires désireux de s'engager dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Contact Picardie Nature

Maïté Godefroy

maite.godefroy@picardie-nature.org

Tel : 03.62.72.22.52

www.nature-propre-hautsdefrance.fr

Découvrez d'autres contenus similaires

- **Bio en Hauts de France (GABNOR et Bio Pica...**

- Le 24.09.2024

[Rencontres Biodiversité Hauts-de-France : « Engageons nos territoires pour préserver la nature »](#)

- **Méthascope - France Nature Environnement**

[Enregistrer](#)

- **Vidéo "La nature : une solution au ch...**

[Enregistrer](#)

- **“La Méthanisation” vue par Thomas Des...**

[Enregistrer](#)

- **ATMO Hauts-de-France**

- **CEREMA Hauts-de-France**

- **AFIP - Hauts de France**

- **Le DDTour en Hauts-de-France**

- **Brochure "La forêt en Hauts-de-France"**

[Enregistrer](#)

- **Les Hauts-de-France en transitions**

[Enregistrer](#)

- **AFQP Hauts-de-France**

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)